

CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES  
BOUCHES-DU-RHÔNE

RAPPORTEUR(S) : MME MARTINE VASSAL

DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE  
25 Septembre 2020

**OBJET** : Commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues - Contrat départemental 2014/2016 - Tranche 2016 - Transfert de la compétence eau et assainissement au profit de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 25 Septembre 2020 EN VISIOPCONFERENCE, le quorum étant atteint,

**Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,**

A décidé :

- d'acter la modification du contrat départemental de développement et d'aménagement 2014/2016 passé avec la Commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues ramenant la subvention globale à 1 408 015 € sur une dépense subventionnable totale de 2 011 450 €HT, conformément à l'annexe 1 du rapport, en raison de l'exercice de la compétence eau/assainissement par la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette à compter du 1er janvier 2020 ;

- d'acter le transfert d'une aide financière allouée à la commune de Saint-Pierre-de-Mézoargues pour un montant total de 131 985 € au bénéfice de la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette, dans le cadre d'un contrat départemental de développement et d'aménagement 2014/2016, soit une dépense subventionnable de 188 550 €HT, conformément à l'annexe 2 du rapport ;

- d'accorder à la Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette un délai supplémentaire d'une année non renouvelable pour solliciter le versement de l'aide financière transférée ;

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental à signer avec les bénéficiaires les conventions de partenariat définissant les modalités de la participation financière du Département, selon le modèle-type prévu à cet effet.

A l'unanimité

Monsieur LIMOUSIN ne prend pas part au vote.

**ADOPTE**  
**Pour la Présidente du Conseil départemental**  
**des Bouches-du-Rhône**  
**et par délégation**

**Signé**  
**Nathalie Tarrisse**  
**Directrice des assemblées**